COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Port, le 28/10/2026

Sharte la kominoté biling kréol rényoné-fransé : Le Territoire de l'Ouest devient une collectivité intercommunale bilingue créole réunionnais-français

Ce mercredi 28 octobre 2026, Emmanuel SERAPHIN, président du Territoire de l'Ouest a signé, aux côtés d'Axel Gauvin, président Lofis la Lang Kréol, l'application de la charte bilingue créole réunionnais-français au sein de la collectivité, en présence des élus communautaires.



Par cette charte, le Territoire de l'Ouest s'engage à :

- Reconnaître officiellement la réalité linguistique de *nout* territoire ;
- Renforcer l'accessibilité et la proximité de *nout* service public ;
- Soutenir *nout* création artistique et *nout* pratiques culturelles locales ;
- Contribuer à la transmission intergénérationnelle de *nout lang*

Le déploiement de cette charte passe par la mise en œuvre de 15 mesures telles que l'accueil et la signalétique bilingues, la production de supports de communication dans les deux langues ou encore le soutien aux actions favorisant la création et la diffusion du créole réunionnais.

Les agents du Territoire de l'Ouest ont également été associés à cette démarche de valorisation de la langue créole. Ils ont notamment participé à l'évolution de la signalétique, avec des dénominations de salles et de sites de la collectivité reflétant davantage la culture réunionnaise.

Afin de marquer cette démarche historique pour le Territoire de l'Ouest, Emmanuel SERAPHIN a dévoilé une fresque de l'artiste Méo, réalisée dans la salle du conseil communautaire « *Gran Ronkozé* ».

L'œuvre représente un enfant sur un fond « tapis *mandian* », symbolisant l'héritage, le métissage et la richesse de notre culture. Des motifs représentant les cinq communes du territoire ont été intégrés dans la fresque et les montagnes du marronnage dessinées en filigrane, liant ainsi les villes par une histoire et une destinée communes.

Pour le président du Territoire de l'Ouest Emmanuel SERAPHIN, « *La charte bilingue n'est pas une fin en soi, mais le début d'une nouvelle étape celle où nout kréol, nout lang, nout kozé i devient un symbole de fierté collective, et un héritage vivant pu nout tèr, pou nout peuple, pou toute la Réunion zordi et domin* ».

Après la labellisation en février « Pays d'Art et d'Histoire » du territoire, la signature, aujourd'hui, de la charte bilingue créole réunionnais-français, vient affirmer un peu plus l'ambition du Territoire de l'Ouest comme terre d'excellence culturelle et patrimoniale.